

Date de publication : 06/10/04

Révisé : 03/16/15

FICHE SIGNALÉTIQUE

NIBAN® GRANULAR BAIT C

Urgences en matière de santé : CHEMTREC® (800) 424-9300

SECTION I – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Fabricant : Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford (TN) 37853
(800) 264-0870 Télécopieur : (865) 577-5825

Nom du produit : NIBAN GRANULAR BAIT C

Classe de produit : Appât pesticide

N° d'homologation PCP : 26565

Matière active : Acide borique N° de CAS : 10043-35-3

| | | |
|--------------------------------------|------------|---|
| Classement des dangers : NFPA | Santé | 0 |
| | Incendie | 0 |
| | Réactivité | 0 |

TDG Classification : Transport terrestre/ferroviaire et marin :
Non réglementé

WHMIS Classification : Ce produit n'est pas réglementé en vertu du WHMIS.

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Aucuns

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : Particules brunes, granuléées

Densité relative : 0,62 **Solubilité dans l'eau :** S/O

Volatile au poids : Aucun **Odeur :** Aucune **pH :** S/O

SECTION IV – RISQUES POUR LA SANTÉ

CONTACT AVEC LES YEUX : Empêcher la poussière d'entrer en contact avec les yeux. Peut causer une irritation des yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : N'est pas un irritant.

INGESTION : Cette matière peut être nocive en cas d'ingestion.

INHALATION : L'inhalation de la poussière peut causer une irritation du nez et de la gorge.

DL₅₀ orale aiguë – Plus de 5 000 mg/kg

DL₅₀ cutanée aiguë – Plus de 2 000 mg/kg

Irritation cutanée – N'est pas un irritant primaire

Sensibilité de la peau – N'est pas un sensibilisant

SECTION V – MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux avec une quantité abondante d'eau propre pendant au moins 15 minutes. Recourir à une aide médicale si l'irritation persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'eau et du savon.

INGESTION : Si plus d'une (1) ou deux (2) onces sont ingérées, faire vomir et recourir à une aide médicale.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais. Recourir à un médecin au besoin.

SECTION VI – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Sans objet

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucune

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : En cas d'incendie, voir les données sur les incendies.

SECTION VII – RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : Aucun

MOYENS D'EXTINCTION : CO₂, poudre chimique sèche ou mousse de type universel

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : Aucuns

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Le produit qui brûle produit de la fumée, du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone. Un appareil respiratoire autonome doit être utilisé.

SECTION VIII – DÉVERSEMENTS OU DÉGAGEMENTS

EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE DÉGAGEMENT : Balayer et ramasser la matière contaminée et éliminer dans un dépotoir approuvé conformément à la réglementation.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Éliminer dans un dépotoir conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale.

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR LA MANUTENTION

Entreposer dans un endroit sec.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Masque anti-poussières

VENTILATION : Extraire l'air pour aérer les lieux. Si le produit est utilisé dans des zones confinées, utiliser un masque anti-poussières.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Aucun

PROTECTION DES YEUX : Utiliser des lunettes à coques anti-poussières

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

SUPPLÉMENTAIRE : Aucun

Les renseignements et recommandations contenus dans le présent document sont fondés sur des données jugées exactes. Cependant, aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée concernant les renseignements contenus dans le présent document. Ces renseignements et le produit sont fournis à condition que les personnes qui les reçoivent prennent leur propre décision en ce qui concerne la pertinence du produit pour leur usage spécifique et à condition qu'ils assument la responsabilité découlant de l'usage.



100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 USA

800.264.0870